

des Princes &c. Février 1729. III

filial , qui ne contiennent pas moins de zele & d'attachement pour la doctrine & l'autorité Apostolique, qu'elles demandent que Nous ne cessions d'adresser à Dieu nos prieres pour le rétablissement de la concorde, & pour lui obtenir le courage d'en-haut dont il a besoin pour commander aux vents de la mer , c'est-à-dire , pour calmer & assoupir les troubles qui affligent son Eglise. Mais qu'il vous plaise , mes très-chers Collegues , d'entendre la lecture de ces Lettres ;

TRES-SAINT PERE,

J'Ay rempli mes engagements , & j'ay fait mon devoir en executant vos Ordres. J'ay fait publier dans la Royale Ville de Paris , & dans toute l'étenduë de mon Diocèse, mon Mandement d'Acceptation que j'envoie à V. S. J'éprouve actuellement avec beaucoup de plaisir & de contentement, combien il est doux à un Fils de penser & de parler avec ses Freres comme un Pere. Je me sens en effet penetré des plus vifs sentimens d'une tendre affection pour V. S. lorsque je viens à réfléchir sur la tendresse d'un Pontife qui s'occupe uniquement à défendre la foy , au ministere des Autels , aux exercices continuels de charité , & qui par une si sainte vie, s'est rendu le modele le plus parfait de tous les Pasteurs de l'Eglise. Je ne vous rairai cependant point, Saint Pere, que ma joye se trouve un peu altérée par quelques restes de sollicitude & de crainte. Je voudrois que tous mes Adherens prissent part avec moi aux douceurs que goure un Enfant obéissant & docile. Je comprends assez toutefois que V. S. n'attend pas que tous les troubles cessent sur le champ, & qu'un grand calme succede si tôt à une longue tempête. Il faut du tems pour ralentir cet esprit de dispute , si fort échauffé entre les Antagonistes , &

pour

*Autre Lettre  
du Cardinal  
de Noailles  
au Pape ,  
apres la pu-  
blication de  
son Mandement d'accep-  
tation.*